

Démarche diagnostique face à un vertige en médecine de premier recours

Concepteur : Dr Franck LE DUFF, Médecin, Bastia 20200.

Descriptif :

Le vertige est un des motifs de consultation les plus fréquents, tant en médecine générale que spécialisée.

La définition du vertige varie selon les traditions médicales, mais aussi selon les différences culturelles, tant de la part du praticien que du patient.

Pour se maintenir en équilibre, le corps ajuste en effet en permanence sa position grâce aux informations fournies simultanément par les yeux, les oreilles, la peau, les tendons, les muscles et le cerveau. Si l'un des éléments de ce système complexe de stimulation, d'analyse et de correction fait défaut, l'équilibration n'est plus aussi bien assurée : instabilité et vertiges peuvent apparaître, provoquant parfois la chute.

L'enseignement proposé a pour objectif de différencier les faux vertiges des vrais vertiges et de cheminer dans une démarche diagnostique capable de donner les outils au praticien pour orienter, soulager ou libérer le patient de ce symptôme angoissant et pénible à vivre.

Outre un rapide rappel anatomique, l'enseignement aborde les modalités d'exploration d'un vertige au cabinet de ville avant d'adresser ou non le patient au spécialiste.

L'objectif étant de permettre aux professionnels de santé d'évaluer et d'améliorer leurs pratiques professionnelles sur la thématique.

Objectifs :

Cette formation est destinée à exposer aux médecins généralistes le processus diagnostique face à un vertige en milieu de ville et de donner les principales orientations de prise en charge et alerter sur les signes majeurs pouvant faire penser à un vertige grave.

Les objectifs de la formation se déclinent en plusieurs points :

- Questionner, mesurer et améliorer sa pratique grâce à l'audit clinique au début et à la fin de formation
- Développer une démarche de pratique réflexive
- Améliorer la qualité et de la sécurité des soins
- Repérer les principales hypothèses diagnostiques

- Justifier les examens complémentaires pertinents.
- Orienter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.

Contenu :

L'enseignement s'articulera en 5 parties, divisées en 13 modules.

Cette formation est développée en programme intégré : formation continue et évaluation des pratiques professionnelles.

La première partie débute par de l'évaluation des pratiques professionnelles sous forme d'audit clinique. Il s'agit d'une confrontation autonome qui permet d'observer les écarts entre la pratique réelle et la pratique attendue ou recommandée à partir de critères d'évaluation.

Chaque apprenant devra donc sélectionner dix dossiers médicaux de sa patientèle en fonction de critères détaillés sur la grille d'audit en annexe.

C'est cette première analyse qui permettra au professionnel de santé de sélectionner, en autonomie plusieurs actions d'amélioration à mettre en place dans l'exercice de sa pratique et construire son plan d'amélioration.

Elle se compose ensuite de trois parties en formation continue, elles-mêmes découpées en modules, avec des études de cas concrets sous forme de QCM à chaque fin de partie pour permettre la mobilisation des connaissances acquises par l'apprenant.

La dernière partie de la formation traitera de la réévaluation des pratiques professionnelles afin d'observer l'impact des mesures d'amélioration mises en place par le professionnel de santé grâce à la même grille d'audit soumise en début de formation. L'apprenant devra donc sélectionner à nouveau 10 dossiers médicaux sur la base de critères définis sur la grille d'audit en annexe.

Les résultats sont analysés automatiquement, ce qui permet au professionnel de santé de cibler le ou les critères d'évaluation sur lesquels il doit encore s'améliorer.

Afin d'accompagner au mieux les apprenants dans la traçabilité de leurs actions d'amélioration, nous leur mettons à disposition de manière facultative la possibilité de réévaluer leurs pratiques professionnelles à 6 et 12 mois après la fin de la formation.

Enfin, un forum est à disposition permanente des apprenants, permettant toute interaction entre eux mais aussi avec le formateur afin de discuter utilement des écarts de pratiques observés. Une messagerie est aussi disponible pour des échanges privés entre formateur et apprenant.

Évaluation des pratiques professionnelles et formation continue ont comme finalité commune de faire évoluer la pratique pour améliorer la qualité et la sécurité des soins. La formation continue et l'EPP adoptent des approches complémentaires.

Articuler activités de formation et processus d'évaluation de pratiques représente une évolution pédagogique de la formation en santé qui invite à porter, dans un premier temps, un regard neuf sur le processus d'évaluation en contexte de formation, et, dans un deuxième temps, à interroger le sens de l'évaluation dans une perspective d'amélioration des pratiques professionnelles en santé.

-- La durée totale de la formation est estimée à 7 heures --

Sommaire de la formation

PARTIE A : Évaluation des pratiques professionnelles : audit clinique

Module 1 : Description de l'audit clinique, critères de sélection des dossiers patients et réponses des apprenants

Module 2 : Mesure et analyse des écarts : sélection d'actions d'amélioration

Partie B : Rappels physiopathologiques

Module 1 : Le système vestibulaire

Module 2 : Processus lésionnel et signes cliniques

Partie C : Examen Clinique

Module 1 : Examen vestibulaire.

Module 2 : Examen neurologique.

Module 3 : Exploration neuro vestibulaire (repères)

Partie D : Orientation diagnostique

Module 1 : Vertiges positionnels.

Module 2 : Grand vertige inaugural de plusieurs heures.

Module 3 : Vertige inaugural transitoire (quelques minutes à moins d'une heure).

Module 4 : Vertiges récurrents

PARTIE E : Réévaluation des pratiques professionnelles : audit clinique

Module 1 : Réévaluation des pratiques professionnelles : audit clinique

DÉTAIL DE LA FORMATION

PARTIE A : Évaluation des pratiques professionnelles : audit clinique

Module 1 : Description de l'audit clinique et réponses des apprenants

Objectifs : Évaluer sa pratique sur la base d'une grille d'audit et de dossiers patients sélectionnés en fonction de critères précis.

Contenu : Grille d'audit composée de 12 critères d'évaluation. Le niveau d'atteinte de chaque critère d'évaluation est calculé à partir de données cliniques recueillies de façon **rétrospective obligatoirement**, par analyse des dossiers de patients. Dix dossiers doivent au minimum être pris en compte.

Durée : 90 minutes.

Module 2 : Mesure et analyse des écarts : sélection d'actions d'amélioration

Objectifs : Visualiser et analyser les écarts constatés entre la pratique réelle observée et la pratique attendue ou recommandée. Mettre en place des actions d'amélioration.

Contenu : Identification des différentes causes des écarts : professionnelle, institutionnelle, organisationnelle, personnelle. Définition des actions d'amélioration en fonction de la gravité des écarts et de la nature des actions à mettre en œuvre accompagnées de leur date de mise en place. Les actions pourront être de nature informative, formative, matérielle, organisationnelle.

Durée : 60 minutes

Partie B : Rappels physiopathologiques (30 mn)

Cette première partie, divisée en deux modules, aborde la structure anatomique et les signes cliniques associés à une lésion du système.

Module 1 : Le système vestibulaire

Objectif : Comprendre le système vestibulaire.

Contenu : Représentation du système anatomique et physiologique du système vestibulaire.

Format : Vidéos et diaporamas en motion design

Module 2 : Processus lésionnel et signes cliniques

Objectif : Comprendre les signes cliniques associés aux lésions du système vestibulaire.

Contenu : Description des lésions étagées et des signes associés.

Format : Vidéos et diaporamas en motion design

Évaluation de l'acquisition de connaissances en fin de partie sous la forme de QCM.

Partie C : Examen Clinique (1h)

Cette deuxième partie, divisée en 3 modules, rappelle les modalités d'examen d'un système vestibulaire sur les trois entités nécessaires à son exploration.

Module 1 : Examen vestibulaire.

Objectif : Rappeler les principes cliniques de l'examen du système vestibulaire.

Contenu : De l'interrogatoire aux signes cliniques de la pathologie vestibulaire (ataxie et nystagmus).

Format : Vidéos et diaporamas en motion design

Module 2 : Examen neurologique.

Objectif : Rappeler les principes cliniques de l'examen neurologique dans un contexte vertigineux.

Contenu : De l'interrogatoire aux signes cliniques de la pathologie neurologique vertigineuse (ataxie cérébelleuse et autres signes)

Format : Vidéos et diaporamas en motion design

Module 3 : Exploration neuro vestibulaire (repères)

Objectif : Comprendre les principes de l'exploration neuro vestibulaire spécialisée.

Contenu : Présenter les principes généraux de l'exploration neuro vestibulaire spécialisée et être en capacité de répondre aux questions du patient vertigineux (audiométrie et otoscopie).

Format : Vidéos et diaporamas en motion design

Évaluation de l'acquisition de connaissances en fin de partie sous la forme de QCM.

Partie D : Orientation diagnostique (1h30)

Cette troisième partie, divisée en 4 modules, a pour but de présenter les principaux syndromes ou pathologies issus de la démarche diagnostique en lien avec l'examen clinique et de proposer la réaction clinique la plus adaptée pouvant comprendre une redirection. Le praticien remettra également à jour ses connaissances sur les drapeaux rouges et urgences à prendre en fonction de l'orientation diagnostique.

Module 1 : Vertiges positionnels.

Objectif : Connaître le vertige positionnel.

Contenu : Rappels sur les vertiges positionnels et leurs recommandations de prise en charge médicale (mécanismes et manœuvres libératoires).

Format : Vidéos et diaporamas en motion design

Module 2 : Grand vertige inaugural de plusieurs heures.

Objectif : Connaître le vertige destructif.

Contenu : Rappels sur les vertiges intenses et de durée longue et présentation de la conduite à tenir, arbre décisionnel, prise en charge médicale envisageable ou redirection nécessaire et urgente (névrite et AVC).

Format : Vidéos et diaporamas en motion design

Module 3 : Vertige inaugural transitoire (quelques minutes à moins d'une heure).

Objectif : Connaître le vertige transitoire.

Contenu : Rappels sur les vertiges transitoires et leurs diagnostics différentiels.

Format : Vidéos et diaporamas en motion design

Module 4 : Vertiges récurrents.

Objectif : Connaître le vertige récurrent.

Contenu : Rappels sur les vertiges récurrents (Ménière et Migraine).

Format : Vidéos et diaporamas en motion design

Évaluation de l'acquisition de connaissances en fin de partie sous la forme de QCM.

PARTIE E : Réévaluation des pratiques professionnelles : audit clinique

Module 1 : Réévaluation des pratiques professionnelles

Objectif : Réévaluer sa pratique. Suivre l'impact des mesures d'amélioration.

Contenu : Réévaluation des pratiques sur la base des mêmes critères d'évaluation et des mêmes modalités qu'à l'audit initial sur 10 dossiers **rétrospectifs** obligatoirement. Les apprenants auront accès à cet audit **seulement 3 mois, au plus tôt, après avoir complété la formation continue**. Cette réévaluation permet de suivre l'efficacité des actions d'amélioration des pratiques mises en œuvre.

Durée : 90 minutes.